

Giganawenimaanaanig (Nous prenons tous soin d'elles [Ojibwe])

Alerte robe rouge

Mémoire présenté au Comité permanent de la condition féminine

Giganawenimaanaanig
11 avril 2024

Introduction

L'alerte robe rouge a comme principal objectif d'informer rapidement le public lorsqu'une femme, une fille ou une personne 2ELGBTQIA+ autochtone est portée disparue, afin de mobiliser les efforts collectifs pour la localiser rapidement et la ramener saine et sauve.

Séances de mobilisation préalable

À la suite des commentaires préliminaires sur l'alerte robe rouge, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) a organisé 16 séances de mobilisation préalable s'étalant de décembre 2023 à janvier 2024. Ces séances, présidées par d'éminentes personnalités telles que Hilda Anderson-Pyrz, présidente du National Family and Survivor's Circle Inc, Sandra DeLaronde, présidente de Giganawenimaanaanig (Comité de mise en œuvre des femmes et les filles autochtones disparues et assassinées [FFADA]), et les députées Leah Gazan et Pam Damoff, avaient pour but de solliciter l'avis des organisations autochtones locales et fondées sur des distinctions dans tout le pays concernant la mise en œuvre potentielle d'une alerte robe rouge.

Des organisations communautaires, tant urbaines que nordiques, des entités politiques représentatives fondées sur les distinctions, des membres des familles, des survivants et des travailleurs de première ligne ont participé aux séances de mobilisation préalable du Manitoba.

Thème de discussion

Les participants ont été invités à apporter un éclairage pratique sur les différentes facettes de l'alerte robe rouge, en répondant aux questions relatives aux objectifs envisagés, aux obstacles potentiels, à l'élaboration de critères et aux modèles potentiels dérivés de mécanismes existants. Les discussions centrales soulignaient le rôle essentiel de l'alerte robe rouge dans le renforcement de la sécurité de la collectivité, la prestation d'un soutien complet aux victimes de violence et la sensibilisation du public à la crise persistante à laquelle sont confrontées les personnes FFADA2E+.

Préoccupations et considérations

Tout en reconnaissant le potentiel d'une alerte robe rouge pour sensibiliser davantage le public, les participants ont exprimé des craintes concernant le renforcement involontaire d'attitudes préjudiciables et de risques accrus pour les collectivités autochtones si le système d'alerte était excessivement automatisé et généralisé. Pour atténuer ces risques, les participants ont souligné qu'il était impératif d'accompagner l'introduction de l'alerte d'une vaste campagne d'éducation du public, ainsi que de solides garanties contre l'exploitation abusive et la gestion judicieuse des données.

Des mesures doivent être élaborées pour susciter l'adhésion du public à un système conçu pour protéger et défendre les femmes et les filles autochtones, ainsi que les personnes bispirituelles, un processus qui ne se déroulera pas toujours sans heurts. En outre, des mécanismes doivent être mis en place pour faciliter les connexions ou les conversations sécurisées pour les personnes qui préfèrent ne pas être localisées.

Inclusivité et dénomination

Reconnaissant l'importance de l'inclusion, les participants ont recommandé un examen approfondi de la nomenclature de l'alerte afin de s'assurer de l'utilisation d'un langage et de symboles inclusifs pour tous les groupes démographiques, y compris les personnes de la communauté 2ELGBTQI+. Alors que le symbole de la robe rouge revêt une importance culturelle pour de nombreuses personnes, les délibérations ont souligné la nécessité de consulter les collectivités autochtones afin d'explorer d'autres appellations ou symboles ayant une résonance plus universelle. Toutefois, les participants ont souligné que si le processus de dénomination est essentiel, il ne doit pas entraver les efforts déployés pour formuler et mettre en œuvre le système d'alerte.

Possibilité au Manitoba

Étant donné que le Manitoba est reconnu depuis longtemps comme l'épicentre des problèmes liés aux personnes FFADA2E+, il existe une occasion unique de mettre en place des mesures de prévention et d'intervention efficaces grâce à la personnalisation d'un système d'alerte. Tirant profit du succès de la journée d'éducation organisée par Giganawenimaanaanig en octobre 2023, qui a permis de défendre le système d'alerte, le Manitoba peut mener une collaboration entre les membres des familles, les survivants, les communautés et les entités gouvernementales et d'application de la loi afin de concevoir une solution globale centrée sur le Manitoba.

Recommandations

Le système d'alerte robe rouge doit être dirigé par des femmes autochtones indépendantes et séparées des organisations politiques autochtones représentatives. Il doit représenter un lieu sûr où les femmes autochtones peuvent se sentir et être en sécurité. Il faut comprendre ce qu'est le soutien aux victimes de traumatismes, qui est propre au travail avec les femmes autochtones et les proches de sexe différent qui ont été touchés par la violence entre partenaires intimes en particulier et par toutes les formes de violence qui ont un impact sur la façon dont nous vivons dans le monde.

La mise en œuvre de l'alerte robe rouge au Manitoba devrait être soutenue par un plan de travail structuré, fondé sur des processus de consultation élargis préalables. Ce plan devrait englober diverses facettes, notamment l'administration du système, les protocoles opérationnels, les stratégies de communication adaptées aux communautés urbaines, aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits, ainsi que des services de soutien complets pour les familles et les victimes. Le plan de travail devrait également évaluer la viabilité d'une approche hybride intégrant des initiatives sur le terrain et un soutien technologique. En outre, il faudrait formuler une stratégie de financement pour garantir la durabilité et l'efficacité du système d'alerte.

Conclusion

La mise en place d'un système d'alerte robe rouge permettra de répondre aux appels à la justice en reconnaissant le besoin urgent de faire face à la crise à laquelle sont confrontées les personnes FFADA2E+. Le Manitoba est prêt à montrer l'exemple en élaborant et en mettant en œuvre

un système d'alerte robe rouge qui donne la priorité à l'inclusion, à la mobilisation communautaire et à l'action concertée. Comme l'a déclaré la ministre Fontaine le 8 février 2024, « je pense qu'il y a encore beaucoup de travail à faire ». Grâce à des efforts concertés et à des partenariats stratégiques, nous pouvons envisager un avenir dans lequel les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ autochtones seront protégées et soutenues, ce qui garantira leur sécurité et leur bien-être aujourd'hui et façonnera l'histoire des générations futures.

À propos de Giganawenimaanaanig

« Giganawenimaanaanig est un consortium provincial composé de membres des familles touchées, d'organismes à but non lucratif, de fournisseurs de services, d'organisations politiques autochtones et d'organes gouvernementaux qui se consacrent à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique continue. Nous nous concentrons sur l'élaboration de cadres législatifs, la défense de la justice, l'éducation permanente et la sensibilisation aux 231 appels à la justice décrits dans le rapport final *Réclamer notre pouvoir et notre place : Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*.

Notre travail est profondément ancré dans les cérémonies et les traditions culturelles autochtones et s'inscrit dans un paradigme matriarcal de connaissances, de coutumes culturelles et d'expériences vécues. Nous travaillons dans une optique autochtone centrée sur le genre, en mettant l'accent sur la compréhension, l'existence et l'action [TRADUCTION]. »